

## Qu'est-ce que le subjonctif passé ?

Le **subjonctif passé** est un temps composé du passé. Il est utilisé principalement dans les propositions subordonnées introduites par la conjonction " **que** " ou " **qu'** ".  
Il exprime un désir, un souhait, un ordre, un doute, un regret, un conseil ou une supposition.

## Quand doit-on employer le subjonctif passé ?

Le verbe est conjugué au subjonctif passé, dans une proposition subordonnée:

- si le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur de l'indicatif
- et si l'action ou le fait a déjà eu lieu.

Exemples : Je ne pense pas **qu'il ait voulu** partir à l'heure.

Nous avons peur **que** notre vol **soit retardé** avec cette tempête.

## Comment conjuguer au subjonctif passé ?

Au subjonctif passé, les verbes se conjuguent toujours de la même manière :

- on prend l'auxiliaire (" être " ou " avoir " ), conjugué au subjonctif présent
- on ajoute le participe passé du verbe. Attention aux accords du participe passé !

Exemples :

	Chanter	Rougir	Partir
que je / j'	<b>ait</b> chanté	<b>ait</b> rougi	<b>soit</b> parti(e)
que tu	<b>aies</b> chanté	<b>aies</b> rougi	<b>sois</b> parti(e)
qu'il/elle/on	<b>ait</b> chanté	<b>ait</b> rougi	<b>soit</b> parti(e)
que nous	<b>ayons</b> chanté	<b>ayons</b> rougi	<b>soyons</b> parti(e)s
que vous	<b>ayez</b> chanté	<b>ayez</b> rougi	<b>soyez</b> parti(e)s